



# LE COUDRAY- MACOUARD

Labellisation Villes et  
Villages Fleuris



Juin  
2022

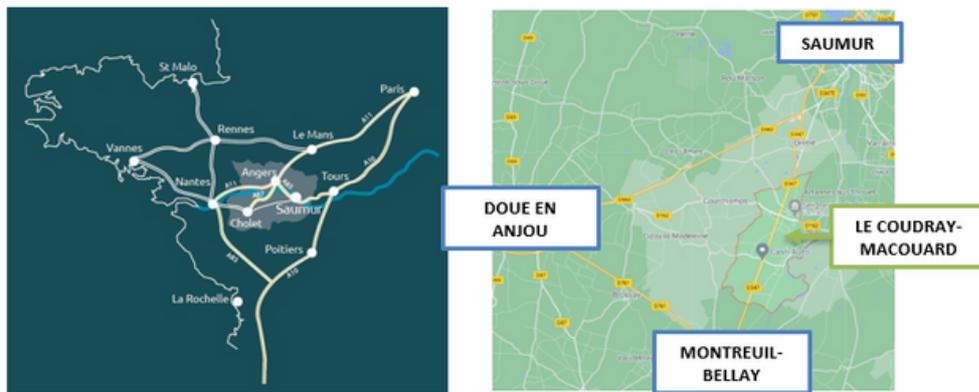


# FICHE D'IDENTITE

## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le Coudray-Macouard est situé au cœur de la **Vallée de la Loire** au sud de **Saumur** dans le département du **Maine-et-Loire** (49).

Le territoire communal couvre **1 340 hectares** et s'étend de part et d'autre de la **départementale 347**, soit approximativement 6 km du Nord au Sud pour 3,5 km d'Est en Ouest. Il borde à l'Est la confidentielle **vallée du Thouet** et au Sud-Ouest la dense forêt du Brossay.



Son altitude est de **83m**. Le village apparaît comme une petite agglomération **perchée sur un piton** flanqué de quelques toits cachés dans la verdure et dominé par le clocher de son église.

Le Coudray-Macouard compte **975 habitants** lors du dernier recensement. Les habitations sont réparties essentiellement dans le **centre bourg** le long de la départementale et dans le **hameau de Bron** au Sud.



Le Coudray-Macouard bénéficie d'un **climat océanique tempéré**.

Son sol est de type **argilo calcaire** sur la butte et les coteaux, favorable aux cultures **céréalières, maraîchères et viticoles**. Des sols **argilo sableux** sont présents dans les parties les plus basses notamment la vallée du Thouet. Certaines zones inondables sont plus limoneuses.

La commune fait partie de l'**AOP Saumur Rouge, Saumur Blanc, Saumur Rosé et Coteaux de Saumur** et de l'**IGP Melon du Haut-Poitou**.

La commune est située dans le **Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine**. Certaines parties le long du Thouet sont en zone **Natura 2000** (directive habitats) et en **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique** (ZNIEFF).



## CONTEXTE HISTORIQUE

Le nom de la commune aurait une origine botanique car le Coudray viendrait de "**coudrier**" qui veut dire noisetier.

La **paroisse du Coudray** a eu une certaine importance au XIe siècle grâce à la présence d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint Aubin d'Angers. Le **seigneur Macouard** a sans doute participé au développement de ce site puisque son nom a été ajouté à celui du Coudray dès la fin du XIe siècle.

C'est à partir du XIIe siècle que l'histoire du village est bien connue. En effet c'est en 1147 que **Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou**, alors en guerre contre le seigneur de Montreuil, Girault Berlay, construit un **château fort** au sommet de la butte et l'entoure de fortifications. Du château, il ne reste que la chapelle devenue église paroissiale dans le courant du XVIIe siècle. Il reste cependant la partie Est des **remparts** restaurée au XVIe siècle.

Au cours des XVe et XVIe siècles s'établissent **plusieurs seigneuries**: Seigneurie de la Grise, du Bois, de La Rue et de Louzy. La plupart ont été conservées et certaines ont donné lieu à de très belles restaurations et des agrandissements au XVIIIe siècle.



## CONTEXTE ECONOMIQUE

Le tissu économique du Coudray-Macouard est composé d'**agriculteurs céréaliers et viticulteurs, d'artisans, de professions libérales** (avec notamment une **maison médicale**), d'**entreprises, d'une épicerie "Le P'tit Marché" et d'un coiffeur**.

Certaines entreprises sont situées dans la **zone artisanale** le long de la départementale vers Montreuil-Bellay.



## CONTEXTE TOURISTIQUE

Chaque année, la petite cité de caractère du Coudray-Macouard accueille de **nombreux touristes** attirés par le charme de son **patrimoine botanique, architectural et artisanal**.

Le Coudray-Macouard propose diverses **offres d'hébergements authentiques**: Le Manoir de Boisairault, le Manoir de Beaulieu, le logis des Roche d'antan (avec une partie troglodytique), La Floréciane...



Les coudraisien et touristes peuvent **se restaurer** chez **Rosamée** (salon de thé, restaurant et brocante) dans un cadre charmant et très fleuri ou au restaurant **Le Coudrier**. Le **P'tit Marché** propose des produits du terroir au fil des saisons.

Enfin, cinq **aires aménagées** permettent de pique-niquer dans un cadre bucolique (lavoir, jardin botanique, bord du Thouet, petit bois...).

Outre ses ruelles fleuries et son patrimoine architectural, Le Coudray-Macouard propose à ses visiteurs la découverte de **plusieurs sites touristiques** :

- **L'Atelier de la Girouetterie**

L'Atelier de la girouetterie est un des derniers à fabriquer dans les règles de l'art ces étendards coiffant les habitations, les églises et les châteaux. Le girouettier crée, restaure et reproduit des girouettes et des enseignes en cuivre, en zinc et en laiton. Il façonne entièrement à la main ces bijoux qui ornent de nombreux toits coudraisien.

Lors de la visite libre de l'atelier, le girouettier est présent pour montrer les étapes de création d'une girouette et narrer son histoire à travers le temps.

Des ateliers pédagogiques pour les enfants sont également proposés pendant les vacances scolaires.

Situé à proximité de la **Vélo Francette**, l'Atelier de la girouetterie est labellisé "**Accueil Vélo**".



- **La Seigneurie du Bois**

La Seigneurie du Bois est ouverte lors de "Rendez-vous aux Jardins" et des Journées du Patrimoine et se visite sur rendez-vous auprès de l'Association du Patrimoine.

- **Le jardin botanique**

En accès libre tous les jours, 24h/24, le jardin botanique du Coudray-Macouard permet de découvrir de nombreuses plantes textiles et tinctoriales utilisées par l'homme au cours des siècles. Ce jardin est également agrémenté de sculptures de Land'Art réalisées par les agents municipaux.

**MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION  
DU LABEL**

Le Coudray-Macouard est situé au cœur du Patrimoine Mondial de la **Vallée de la Loire classée par L'UNESCO** et du **Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine**.

Ancien village fortifié édifié sur une butte de calcaire tendre, la commune bénéficie d'un **patrimoine architectural remarquable** avec, entre autres, ses belles demeures en tuffeau du XV<sup>ème</sup>, XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles.

Mais le Coudray-Macouard doit aussi son charme au **fleurissement champêtre qui court au long des ruelles**. Les patrimoines bâti et botanique se mettent ainsi mutuellement en valeur et participent à créer un lieu de vie agréable pour les habitants et un lieu de visite de charme pour les touristes.

Les élus, les services techniques et les habitants sont donc très fiers d'arbore le label 3 fleurs "Villes et Villages Fleuris" qui **valorise le patrimoine végétal** ainsi que tout le travail et les efforts effectués pour créer et entretenir les différents espaces verts de la commune.

Ce label **reconnu par le grand public** s'associe harmonieusement à celui des "Petites Cités de Caractère" et "Village de Charme" renforçant l'image de charme et de qualité de vie de la commune.

**STRATEGIE D'AMENAGEMENT**

Différents acteurs participent aux projets d'aménagement de la commune:

- La **commission botanique** composée de conseillers et d'habitants initie et étudie les projets. Elle sollicite parfois les conseils de l'entreprise coudraisienne Berger Paysage ou des agriculteurs locaux.
- Cette commission associe systématiquement les **agents techniques** au projet envisagé.
- Elle propose ensuite le projet au **conseil municipal** pour validation.

Puis, le projet est suivi par les membres de la commission et les agents techniques.

Pour ses animations sur la botanique, la mairie fait appel à ses **habitants bénévoles** mais également à **l'association des Villages et Promenades botaniques**. La mairie est co-dirigeante de cette association avec deux autres communes du Sud Saumurois : Montreuil-Bellay et Rou-marson.

Enfin, le Coudray-Macouard fait intervenir des **élèves des lycées agricoles du Fresnes** à Sainte-Gemmes-sur-Loire et d'**Edgard Pisani** à Montreuil-Bellay. Ces derniers ont été notamment sollicités pour travailler sur le **plan de gestion différencié**. Les jeunes coudraisien apportent également leur aide dans le cadre des **Chantiers Jeunes** pendant certaines vacances scolaires.



Pour élaborer un projet, la commune prend en compte les **spécificités du lieu** en s'appuyant sur le **plan de gestion différencié**. Elle prend également en compte les **attentes des habitants** en matière de fleurissement, de praticité et de respect de l'environnement.

Pour respecter le contexte paysager, la municipalité s'appuie sur le **PLUI, le nuancier départemental** et la **charte du label des Villages de Charme** notamment pour la couleur rouge de certains mobiliers (poteaux et panneaux de signalisation, potelets, barrières...).

Bien consciente de la richesse de son patrimoine, le Coudray-Macouard prend soin **d'assurer la présence de végétaux tout au long de l'année** afin de créer un lieu de vie fleuri où il fait bon vivre.



Commune rurale, elle bénéficie de nombreux "**poumons verts**" qu'elle entretient régulièrement: le petit bois, le jardin botanique, les rues et ruelles fleuries, des chemins enherbés et arborés, des chemins de randonnées...

De nombreuses **plantes vivaces, rosiers et arbustes** agrémentent **massifs et pieds de mur** du village : lys, valériane rouge et blanche, osteospermum, roses trémières, rosiers, lavande.... Leur floraison s'enchaîne de la fin de l'hiver à l'automne. Chaque année, de nouvelles plantes vivaces sont plantées à l'automne et au printemps.



Enfin, des **plantes annuelles** sont plantées chaque année dans des jardinières ou complètent les vivaces de certains massifs en créant un équilibre des volumes et des couleurs.

L'achat et l'installation d'une **serre** au printemps 2022 va permettre de créer des boutures, de réaliser des semis et de conserver certaines plantes sensibles au froid. Les nouvelles plantes seront échangées lors du prochain Troc'Plantes.



Chaque année, un budget est alloué par la commune pour améliorer l'aménagement de ces espaces verts. Cette année, le **budget a été augmenté** afin **d'améliorer le fleurissement** de plusieurs espaces définis:

- la **place de la Douve**: Cette place, lieu de vie central qui est déjà bien fleuri va l'être encore davantage avec la plantation de nouvelles vivaces au niveau du terre plein en face de la salle des fêtes.
- **l'entrée du village** de la départementale 347 au niveau des panneaux "Villes et villages fleuris" et du carrefour de la route de Courchamps et de la rue du Puits Venier. L'objectif est ici de mieux accueillir les visiteurs et de montrer dès l'entrée du village la richesse botanique de la commune avec la plantation de vivaces et rosiers aux couleurs vives. Un projet de plus grande envergure à l'entrée du village avait été initié avec l'entreprise Berger Paysage mais a été stoppé en raison d'un projet de travaux au niveau de la départementale.
- la **nouvelle aire de loisirs** (city parc et skate parc) créée au printemps 2022: des arbres vont être plantés afin d'apporter de l'ombre et de la biodiversité. Une haie de sauge (mellifère) et autres vivaces et de rosiers sera plantée à l'automne pour apporter de la couleur et empêcher les voitures d'avancer sur la dalle.
- Les lignes ayant été enfouies en 2021, un **projet de fleurissement du lotissement** du clos Mayaud est à l'étude.
- Des prairies fleuries vont être semées au printemps 2023 (cf.chapitre 4)
- Le programme **"1 arbre 1 naissance"** va être mis en place cette année (article dans le bulletin municipal de juillet).
- Enfin, la **maison "Rudeault"** dont les caves ont été comblées en 2021 va être démolie au cours de l'année 2022. Le choix a été fait de créer à sa place un nouveau poumon vert au cœur du village à l'horizon 2023.

## STRATEGIE DE GESTION

La gestion des espaces verts s'appuie sur un plan de gestion différencié avec la définition de **5 codes qualité**: Prestige, Lieu de vie, Rustique, Naturel, Cimetière.

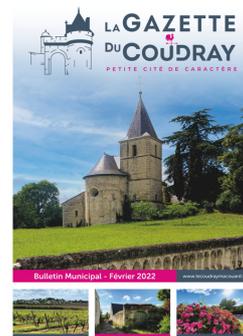
Pour chaque zone, des choix sont faits en fonction du **sol**, de **l'usage** par les habitants et les touristes, de la **fréquentation**, du **temps disponible** par les trois agents techniques, du **budget** et du **matériel à disposition**.

L'aspect **environnemental** est également pris en compte avec une forte volonté de mieux gérer l'eau et de créer des zones où la **biodiversité** est favorisée. Des zones qui étaient gérées auparavant en code qualité "lieu de vie" sont ainsi passées en zone "rustique" avec un fauchage 1 à 2 fois par an.

## ACTIONS VERS LA POPULATION

Les habitants du Coudray-Macouard sont informés des démarches entreprises par la municipalité et son engagement à bien gérer ses espaces verts via de **nombreux supports de communication**:

- Le bulletin municipal: **La Gazette du Coudray** (2 fois par an) avec des articles sur le fleurissement, la gestion de l'environnement, le label Villes et Villages Fleuris...
- les 4 **panneaux d'affichage**
- l'affichage dans les commerces lorsqu'il s'agit d'évènements
- le **site internet** qui a été entièrement refait en janvier 2022 (et qui affiche le logo villes et villages fleuris en page d'accueil)
- les réseaux sociaux; **Facebook et Instagram** suivis par respectivement **738 et 276 abonnés**. Lorsque des publications concernent le végétal, les hashtags **#villesetvillagesfleuris** et **#botanique** sont mentionnés.
- des **courriers et flyers** dans les boîtes aux lettres
- les **conseils municipaux** dont les comptes-rendus sont affichés dans les panneaux d'affichage et sur le site internet
- les cahiers de liaison de l'école lorsque cela concernent les élèves.



Facebook  
Le Coudray-Macouard, un village de charme



Instagram  
#Le\_Coudray\_Macouard



Engagée dans la **préservation de l'environnement**, la commune sensibilise régulièrement ses habitants via:

- des **panneaux** (éco-pâturage, "moins d'herbe coupée" avec le logo du label Villes et Villages Fleuris)
- des **articles** dans le bulletin municipal
- des publications sur les **réseaux sociaux** (gestion de l'eau, préservation des haies, gestion de la biodiversité, stop-pub gratuits disponibles en mairie...)
- de l'**affichage**

# ACTIONS VERS LES TOURISTES

La commune organise plusieurs évènements autour du végétal:

- **Rendez-vous au jardin**

En partenariat avec l'association des Villages et Promenades Botaniques du Sud-saumurois, Le Coudray-Macouard participe chaque année à **l'évènement national organisé par le ministère de la Culture "Rendez-vous aux jardins"**.

Cette manifestation a pour objectif de valoriser la richesse et la variété végétale de notre village, de favoriser les échanges entre les acteurs des jardins et le public et de valoriser auprès des visiteurs les actions mises en œuvre pour conserver, restaurer, créer des jardins et transmettre des savoir-faire.

A cette occasion, nous accueillons des visiteurs amateurs de jardins ou simples curieux qui peuvent ainsi découvrir les **secrets des plantes textiles et tinctoriales du jardin botanique** et participer aux visites du village sur le thème "patrimoine et botanique".

Cette manifestation associe bénévoles de l'association des Villages et Promenades Botaniques et de l'association du Patrimoine du Coudray-Macouard et habitants férus de botanique.

Elle est aussi l'occasion de rappeler notre appartenance aux **Villes et Villages Fleuris** à travers les visites guidées et le communiqué de presse.



- **Troc'plantes**

La première édition a eu lieu au printemps de cette année.

Soucieuse de développer la **biodiversité et les échanges intergénérationnels**, la municipalité a organisé la première édition du TROC'PLANTES le dimanche 10 avril 2022 de 9h30 à 12h30 sur le parking de la salle des fêtes. (édition 2021 annulée)

Ce vide-jardin a permis aux participants d'échanger plantes, bulbes ou fleurs. Cette rencontre est l'occasion de récolter des conseils et de partager des astuces.

La jardinerie du Coudray propose également à la vente des plantes, fleurs et plants de fruits et légumes.

Compte tenu du succès de cette première édition, cette manifestation botanique sera **renouvelée tous les ans**.



- **Les Journées du Patrimoine**

Lors des journées du Patrimoine, le Coudray-Macouard invite les visiteurs petits et grands à venir découvrir ou redécouvrir notre village à travers de nombreuses animations: ouverture de demeures et jardins des particuliers, ouverture et animation à la Seigneurie du Bois et son jardin des "plantes et de l'amour", ouverture de la Girouetterie, animations au jardin botanique, fiche-jeu pour les enfants, visites guidées à travers les rues et ruelles fleuries, ouverture des vignobles...



Cette manifestation est l'occasion pour Le Coudray-Macouard de mettre en valeur son patrimoine architectural et botanique exceptionnel.

Grâce à l'envoi d'un communiqué de presse, TFI s'est déplacé en 2020 et a réalisé un reportage qui a été diffusé au journal de 13h du dimanche. Le Coudray-Macouard fait régulièrement l'objet d'articles ou reportages dans les médias.

- **Point info Tourisme**

Le label VVF est également mis en valeur dans le **point info Tourisme** situé dans le parc de la mairie et ouvert 24h/24 et 7jours/7 et dans les communiqués de presse envoyés aux journalistes.

- **Signalétique**

La signalétique a été améliorée en 2021 grâce à la mise en place de panneaux indicateurs sur la **vélo Francette** et dans le village. Les panneaux VVF ont été changés.



- **"Village aux mille girouettes"**

La municipalité a souhaité mettre en valeur les girouettes qui ornent ses toits afin d'optimiser encore son attrait touristique et soutenir ainsi nos hébergements saisonniers et nos commerces. Cet élément décoratif singulier et chargé d'histoire permet également de valoriser le savoir-faire artisanal de l'Atelier de la Girouetterie et favoriser à notre échelle son développement. Plusieurs actions ont été mises en place: un **arbre à girouettes** a été installé dans le parc de la mairie dont les motifs des 5 girouettes ont été suggérés par les élèves de l'école des 2 Provinces. D'autre part, des **aides financières** de la part de l'Atelier de la Girouetterie et de la mairie sont proposées aux coudraisien afin de favoriser l'embellissement de notre village.

## ACTIONS VERS LES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux sont au **centre des projets liés à la botanique**. Les trois agents techniques sont en effet systématiquement concertés pour la gestion de la commune tant sur les projets annuels que sur les actions quotidiennes.

Des **réunions hebdomadaires** sont organisées avec l'adjoint en charge de l'urbanisme et les agents techniques sont systématiquement concertés par la commission botanique.

Un travail de **co-production** est réalisé. Ils sont également force de proposition.

Enfin, ce sont eux qui managent les élèves des écoles lorsque ceux-ci sont présents.

**DIVERSITÉ BOTANIQUE**

La diversité botanique est favorisée de diverses manières:

**Les plantes textiles et tinctoriales**

Sont représentées dans le jardin botanique au moins **80 espèces de plantes textiles** comme le lin, le chanvre et le palmier, **ou tinctoriales** comme la valériane, la garance, le pastel, l'indigo, mais aussi le sureau, le dahlia, l'oignon, etc....

Les **arbres** ne sont pas oubliés car pour illustrer les végétaux dont les feuilles servent de nourriture aux vers à soie, on trouve le mûrier mais aussi le ricin et l'ailante.

Le déplacement de ce jardin sur un autre site en 2019 en raison d'un fort risque d'effondrement de cave a été l'occasion de travailler sur l'implantation de nouvelles espèces. Ce travail a été réalisé conjointement entre la municipalité, les agents techniques et les bénévoles de l'association des Villages et Promenades Botaniques.

**Les vivaces**

Valériane, lys, rose trémières, osthéospernum, lavande..., Ces vivaces sont implantées naturellement **en pied de mur** et dans les **massifs** ou **plantées** par les agents techniques mais également par les habitants.

La valériane et les roses trémières se propagent favorisant un **fleurissement naturel et champêtre dans tout le village.**

La valériane est si bien représentée que la municipalité a décidé de mettre une touche de sa couleur dans nouveau logo créé début 2022.



**LE COUDRAY-  
MACOUARD**  
PETITE CITÉ DE CARACTÈRE



### Les rosiers

Proches de Doué en Anjou, la ville de la rose, les murs du Coudray-Macouard sont agrémentés de nombreux rosiers aux couleurs diverses. Ces rosiers sont entretenus par les agents municipaux mais également par des habitants.



### Les fleurs annuelles

Ces fleurs sont plantées au printemps dans des massifs **en association avec des vivaces** ou dans plusieurs jardinières placées à divers endroits touristiques stratégiques (commerces, parc de la mairie, point info tourisme, entrée de lotissement, rues de Bron).

### Les arbres

Le Coudray-Macouard possède plusieurs essences d'arbres: acacia, chêne, charme, sapins, saule, fruitiers... et bien sûr des noisetiers.

Le projet de plantations d'arbres au niveau de la nouvelle aire de loisirs près du petit bois, dans le cadre du programme "1 arbre 1 naissance" et au cimetière en remplacement des cyprès permettra d'apporter de nouvelles essences notamment des fruitiers.



### Les arbustes

Abélia, Escalomia, Weigélia, Buddleia- Arbre à papillons, Forsythia... de nombreuses espèces d'arbustes, certains florifères sont présents au sein de la commune.

### Les prairies fleuries

Des prairies fleuries verront le jour en 2023. Le choix se porte sur des variétés mellifères (Cf. Chapitre 4 Gestion de l'environnement).



La gestion de l'environnement est **au cœur des préoccupations de l'équipe municipale** et en particulier de la **commission botanique et développement durable**.

## GESTION DE L'EAU

Le fleurissement de la commune est réalisée en grande partie grâce à la présence de vivaces présentes naturellement et **faiblement consommatrices d'eau** comme par exemple la valériane et les roses trémières. Celles-ci ne nécessitent **aucun arrosage**.

Concernant les **fleurs annuelles**, celles-ci sont arrosées avec l'eau du **puits**.

Elles sont de plus en plus associées à des vivaces notamment au niveau des massifs place de Douve et à l'entrée du bourg.

Une réflexion est menée pour **remplacer au fur et à mesure les plantes annuelles des massifs par des plantes vivaces** afin de réduire notre consommation d'eau. Les variétés seront choisies cet automne.

Les massifs sont systématiquement **paillés** afin d'économiser l'eau et de conserver la fraîcheur du sol.

Enfin, une réflexion est menée pour **recupérer les eaux de pluie**.



## GESTION DES INTRANTS

La commune n'utilise **aucun intrant**. La présence de vivaces florifères endémiques et qui se dispersent naturellement permet une gestion sans utilisation d'engrais, d'amendements ou de biocides.

Le seul endroit où un désherbant chimique est utilisé est le **cimetière**. Mais une **réflexion** est actuellement menée pour supprimer ce dernier biocide avec un engazonnement total dans les allées accessibles avec la tondeuse de 50cm, une allée verte dans l'allée principale, des graviers associés à des vivaces entre les tombes et un désherbage mécanique pour le reste. Cet engazonnement sera associé à l'implantation de rosiers le long des murs lorsque les murs qui menacent de s'écrouler seront refaits en 2023.

# GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est favorisée de diverses manières:

- Le **jardin botanique** présente **80 espèces de plantes textiles et tinctoriales** qui sont pour certaines également présentes le long des rues et des ruelles de la commune.
- De nombreuses essences de **vivaces, arbustes et arbres** sont présents sur la commune (cf chapitre diversité botanique).
- Les cyprès du cimetière qui sont en mauvais état, abîment les monuments ou les concessions par leurs racines et menacent de tomber sur les tombes et les murs en tuffeau. Ils vont donc être remplacés. Un arboriculteur est passé faire un diagnostic en mai et va proposer courant juin les **essences d'arbres** les plus adaptés.
- Des **prairies fleuries** avec des espèces mellifères vont être semées au printemps 2023 sous le parking de l'école, sous le lotissement de la fontaine et au niveau de l'ancien terrain de foot irrigué. Le mélange choisi est un mélange pluriannuel composé de 6 espèces réputées pour être mellifères: Phacélie 5% + Sarrasin 10% + Sainfoin 40% + Trèfle hybride 10% + Trèfle violet 20% + Luzerne 10% + Trèfle blanc nain 5%. Sa pérennité est longue (2 à 3 ans). Ce mélange a été testé par un maraîcher coudraisien dont l'entreprise est labellisée "**Bee Friendly**".
- Lors des futures plantations, les variétés mellifères vont être favorisées.



Pour sensibiliser les habitants et expliquer les démarches entreprises favorisant la biodiversité, des **panneaux** expliquant l'eco-pâturage et le fait de remplacer la tonte bi mensuelle par un fauchage 1 à 2 fois par an ont été installés (cf. chapitre 2)

Enfin, l'école publique a fait appel à la **LPO** pour animer des ateliers afin de sensibiliser les élèves à la nécessité de préserver voire favoriser la présence d'oiseaux présents dans leur commune.

En partenariat avec le **Parc Naturel Régional** et dans le cadre de la loi pour la reconquête de la biodiversité et du dispositif **Territoire Engagé pour la Nature** (TEN), la municipalité est engagée sur le projet **Contrat Nature à la Prée de Bron**. Les travaux consistent notamment à remplacer les peupliers par de la prairie multi-espèces, des haies bocagères, un puits et des mares. Les peupliers ont d'ores et déjà été abattus en décembre.

## GESTION DES DECHETS

La commune du Coudray-Macouard porte une attention particulière à mieux gérer ses déchets.

Les déchets verts sont amenés sur la **plateforme de compostage** située sur la commune avoisinante de Cizay-La-Madeleine (Loire Compost Environnement).

Le **mulching** est systématiquement pratiqué lors de la tonte.

Un **composteur** a été installé en 2020 à l'école pour récupérer les déchets alimentaires de la cantine.

L'école publique est labellisée "**Ecole Zéro déchet**" depuis cette année.

L'APE de l'école et la commune ont investi dans des **gobelets réutilisables**, pratiquent dorénavant le **tri sélectif** et s'efforcent de générer le **moins de déchets** possibles lors de leurs manifestations.

La commune a investi dans **3 nouvelles poubelles publiques de tri** et prévoit de remplacer chaque année plusieurs poubelles actuelles "tout déchet" par ce modèle.

Des petites **poubelles de tri** ont été installées à l'intérieur de chaque lieu recevant du public ainsi qu'à la mairie.

Les habitants sont **régulièrement sensibilisés** pour mieux gérer leurs déchets (STOP PUB, rappel que le "meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas"...)



## GESTION DE L'ENERGIE

Divers travaux ont été entrepris ou sont à l'étude pour réduire la consommation d'énergie (chauffage et électricité notamment).

- L'école a été entièrement rénovée en 2018 (isolation, menuiseries, chaudière à granulés...)
- les fenêtres du coiffeur ont été changées. Celles de l'épicerie sont commandées.
- Une étude a été réalisée par le **Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siémi)** pour étudier une rénovation complète de la mairie et son annexe. Les travaux seront réalisés à partir de 2023 (menuiseries, isolation, chaudière...).



## LA QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Un très important budget est alloué chaque année pour l'**enfouissement des lignes électriques** depuis 2020. Ainsi, une grande partie des lignes ont déjà été effacées (centre bourg, une partie du hameau de Bron, lotissements...).

Les particuliers situés dans la zone ZPPAU sont incités à rénover leurs murs de clôture, toits et façades grâce à l'aide de la Région "**Centres anciens protégés**". Ce programme leur permet de bénéficier d'une subvention à hauteur de 25% du montant des travaux (20 % par la Région + 5 % par la commune).

La **façade des toilettes de la mairie** a été récemment rénovée faisant apparaître d'un élégant mur en pierres.

Il n'y a quasiment aucun **panneau publicitaire** sur la commune. Un des derniers panneaux indiquant l'entreprise Couverture de Loire va être remplacé par une réalisation esthétique en cuivre indiquant le village aux mille girouettes. La réalisation est en cours. Les couleurs de l'épicerie respectent le nuancier départemental.



Un budget est alloué en 2022 pour la **rénovation des trottoirs** afin d'apporter plus de sécurité et plus de confort aux utilisateurs.

Une étude a été réalisée par le département pour **sécuriser la départementale 347 et l'entrée du bourg**. Des travaux d'aménagement de l'espace vert situé au niveau de ce carrefour a été mis en suspend pour une réalisation après les travaux.

Un **salon de jardin en bois recyclé**, créé par les agents municipaux et le Chantier jeune, a été installé dans le jardin botanique.

La commune a investi cette année dans l'achat de **huit bancs et de poubelles de tri publiques**. Les modèles ont été choisis pour **s'intégrer** au mieux à l'espace public. La forme rectiligne des bancs **s'harmonise** parfaitement avec le banc déjà en place place de la Douve et les barres verticales et horizontales du city parc et du skate parc. Ceux-ci ont été choisis en **plastique recyclé** en cohérence avec notre volonté de préserver l'environnement.



Les **designs du skate parc et city parc** inaugurés au mois de mai 2022 ont été choisis pour **s'intégrer au mieux au paysage** avec le choix du bois pour le skate parc et de couleur neutre (vert et gris) pour le city parc. Le bois permet également de **minimiser les nuisances sonores**.



**Entrées de commune:**

Les entrées de la commune sont fleuries avec des plantes vivaces aux couleurs vives et des jardinières dont un vieux pressoir recyclé agrémenté de fleurs annuelles et vivaces.

**Centre de la commune:**

Centre touristique et de vie, le centre bourg présente un fleurissement de qualité grâce à un fleurissement pied de mur important, à des massifs de plantes vivaces et annuelles et des jardinières. Plusieurs essences d'arbres viennent compléter cette palette végétale.

**Parc et jardin**

Le Petit Bois qui était déjà un espace vert ombragé très agréable pour les touristes et les habitants est revalorisé avec l'implantation d'une nouvelle aire de loisirs à proximité (skate park, city stade et prochainement des terrains de pétanque et jeux pour enfants). Des projets d'aménagement paysager (fleurs mellifères et arbres) sont prévus.

Un parc à la place de la maison Rudeault est prévu à l'horizon 2023.

**Jardins à vocation sociale et pédagogique**

Le jardin botanique apporte une diversité végétale très intéressante avec ses nombreuses plantes textiles et tinctoriales. Son entretien fait l'objet d'un soin particulier.

**Quartiers d'habitation**

Les rues et ruelles bénéficient d'un fleurissement de pieds de murs dense et très diversifié avec **l'implication des habitants** dans ce type de fleurissement. Les lotissements des fontaines et rue du faux saulniers sont également fleuris. Un projet de fleurissement est prévu dans le lotissement du Clos Mayaud suite à l'enfouissement des réseaux.



### Espaces sportifs

Le terrain de foot est régulièrement entretenu. L'ancien terrain de foot irrigué ne servant plus, il n'est plus tondu mais simplement fauché et remplacé prochainement par une prairie fleurie.



### Abords d'établissement publics

Centre névralgique touristique avec le point info tourisme et le jardin botanique, les abords de la mairie bénéficient d'un fleurissement coloré et dense.

Lieu de vie des résidents, le foyer logement est très régulièrement entretenu et très bien fleuri.

L'école bénéficie d'une grande cour avec une partie végétale, un petit jardin et un composteur. Les abords de l'école sont également travaillés.

### Espaces naturels

Les abords de Thouet et de la gravelle sont entretenus de manière à conserver un état naturel et favoriser la biodiversité.



### Cimetière

Le cimetière arbore de jolis rosiers. Un projet d'aménagement paysager est en cours avec notamment un engazonnement des allées.

### Les infrastructures de déplacement

Les rues et ruelles bénéficient d'un fleurissement important et varié. Le mur le long du cimetière sur la départementale 347 arbore de jolies valérianes.



### Zones d'activité

Les espaces verts de la zone d'activité sur la route départementale sont broyés deux fois par an de manière à sécuriser les déplacements.

### Maillages et coulées vertes

Les chemins de randonnée sont entretenus de manière à sécuriser les promeneurs et avoir un faible impact sur la nature.



Rédaction et graphisme: Anne-Claire Godet  
Crédit photos: Pixim communication, Mairie du Coudray-  
Macouard et Anne-Claire Godet

**Mairie du Coudray-Macouard,  
1 rue de Pazillé  
49260 Le Coudray-Macouard  
Tel: 02.41.67.98.10  
Email: [contact@lecoudraymacouard.fr](mailto:contact@lecoudraymacouard.fr)**

**[www.lecoudraymacouard.fr](http://www.lecoudraymacouard.fr)**

